



Règlement de course

Saint Ju'Trail édition 2026

Description de l'événement :

Lieu : Saint-Julien (69640)

Date : Dimanche 19 Avril 2026

Présentation de l'évènement :

L'événement de la Saint Ju'Trail se déroulera le dimanche 19 avril 2026. Il est organisé par l'association des Raisins du Trail, dont le siège se situe au 982 route de la Croix à 69640 Saint Julien. Les épreuves de course à pied de l'événement répondent à la réglementation des courses hors-stade.

Description :




Un parcours au cœur des vignes et des forêts du Beaujolais. Un premier parcours de 13km, idéal pour tous les sportifs qui veulent découvrir le trail sur une distance courte, empruntant des chemins ludiques et rythmés sans grosse difficulté. Les exigences augmentent au fur-et-à mesure des distances proposées sur les différents parcours : 19km, 39km et 68km. Ce dernier s'effectue en semi-autonomie et nécessite une très bonne connaissance de soi-même et de la pratique de la course à pied et du trail.

Les Raisins du Trail soutiennent chaque année, grâce à cette course, une association à but non lucratif qui apporte son aide à des enfants. Une partie des frais d'inscription est reversée pour soutenir cette cause.

Les parcours seront rendus publics quelques jours avant l'événement. Pour autant, afin d'éviter de déranger les différents habitants, propriétaires et exploitants impactés par les différents formats proposés, il est important de ne pas emprunter les tracés en dehors de l'évènement.

La Saint Ju'Trail est une épreuve de course type trail empruntant essentiellement des chemins forestiers, de vignes, des sentiers ou des monotraces. En fonction des parcours, le dénivelé est plus ou moins important et donc plus ou moins exigeant physiquement.

Parcours proposés :

| Nom du parcours | Distance | Dénivelé positif | Type de course | Points ITRA | Horaire de départ |
|-------------------------------------|----------|------------------|--|--|-------------------|
| Le Ballon | 660M | 5D+ | Parcours enfant non chronométré | | 11h00 |
| Le Pot Parcours randonnée | 10km | 320D+ | Parcours de randonnée non chronométré | | 10h45 |
| Le Pot Course trail | 13km | 570D+ | Course chronométrée en solo, duo ou en équipe de 4 | | 10h30 |
| Le Magnum Course trail | 19km | 800D+ | Course chronométrée en solo, duo ou en équipe de 4 |  | 10h00 |
| Le Tonneau Course trail | 39km | 2000D+ | Course chronométrée en solo, duo ou en équipe de 4 |  | 8h30 |
| Le Caveau Course trail | 68km | 3300D+ | Course chronométrée en solo |  | 5h00 |

La participation aux différentes épreuves engage la connaissance et l'acceptation par chaque coureur du présent règlement.

Article 1 : Modalités d'inscription et tarifs :

- Inscription sur tous les formats de l'évènement (courses, parcours enfant et randonnée) uniquement via le lien suivant jusqu'au 16 avril minuit : <https://in.yaka-inscription.com/saint-jutrail-2026>
- Inscription de dernière minute sur place : **+ 5€ par inscription (tarif de référence du 01/04/2026)**
- Inscription possible sur place jusqu'à 15 minutes avant le départ dans la limite des dossards disponibles pour les courses trail – pas de restriction pour les parcours enfant et randonnée.

| Nom du parcours | Distance | Dénivelé positif | Type de course | Tarifs au 24/12/25 | Tarifs au 01/02/26 | Tarifs au 01/04/26 |
|-------------------------------------|----------|------------------|---|---|------------------------------------|------------------------------------|
| Le Ballon | 660M | 5D+ | Parcours enfant non chronométré | 6€ - course seule 10€ - forfait ballon (course + plateau repas enfant) | | |
| Le Pot Parcours randonnée | 10km | 320D+ | Parcours randonnée non chronométré | 12€ par marcheur | | |
| Le Pot Course trail | 13km | 570D+ | Course chronométrée en solo, duo et équipe de 4 | 13€ par coureur 26€ pour le duo | 15€ par coureur 30€ pour le duo | 17€ par coureur 34€ pour le duo |
| Le Magnum Course trail | 19 km | 800D+ | Course chronométrée en solo, en duo ou en équipe de 4 | 20€ par coureur, 40€ pour le duo | 22€ par coureur 44€ pour le duo | 24€ par coureur 48€ pour le duo |
| Le Tonneau Course trail | 39 km | 2000D+ | Course chronométrée en solo, en duo ou en équipe de 4 | 40€ par coureur, 80€ pour le duo | 42€ par coureur 84€ pour le duo | 44€ par coureur 88€ pour le duo |
| Le Caveau Course trail | 68km | 3300D+ | Course chronométrée en solo | 65€ par coureur, | 67€ par coureur | 69€ par coureur |

Précisions :

Course en duo : Duo mixte uniquement. Les deux coureurs partent ensemble et doivent arriver ensemble à l'arrivée. Ils doivent impérativement être en duo sur tous les points de contrôle intermédiaires annoncés ou les points de contrôle inopinés.

Course en équipe : L'équipe doit être constituée de 4 personnes au total. Les coureurs sont inscrits sur le même parcours et sous le même nom d'équipe (exemple de nom d'équipe : les raisins fous). Attention cependant si l'équipe souhaite participer également au challenge du club le plus représenté : les coureurs devront également mentionner lors de leur inscription le même nom de club. Chaque coureur peut courir, passer les points de contrôle intermédiaires, franchir la ligne d'arrivée en solo. Le chrono de l'équipe sera cumulé dès l'arrivée de toute l'équipe.

Dotations participant :

Chaque participant aura un cadeau à récupérer lors du retrait des dossards. En plus de ce lot, l'organisation de la Saint Ju'Trail a le plaisir de vous offrir une photo numérique prise durant la course. Elle sera à retirer ultérieurement via un lien qui vous sera envoyé.

Conditions d'annulation ou de modification d'inscription :

Vous avez la possibilité de prendre **l'option annulation (coût de 10% du prix de votre dossard)**. Cela vous permettra d'obtenir un remboursement de votre dossard sans justificatif jusqu'au 18 avril. Cette option vous sera proposée lors de votre inscription. Vous n'aurez plus la possibilité de la prendre après avoir validé votre inscription.

Vous avez la possibilité de **modifier votre inscription avec un changement de format de course :**

⇒ D'une course vers une course à plus faible kilométrage :

Toute demande de changement d'épreuve doit se faire exclusivement par mail et ne sera possible que dans la limite des dossards disponibles. Aucun remboursement de la différence du coût d'inscription ne sera effectué.

⇒ D'une course vers une course à plus fort kilométrage :

Toute demande de changement d'épreuve doit se faire exclusivement par mail et ne sera possible que dans la limite des dossards disponibles. Le changement sera validé une fois le paiement de la différence du coût d'inscription.

Aucune modification ne sera possible **après le 16 avril 2026.**

Les demandes de changement de format devront être envoyées par mail à lesraisinsdutrail@gmail.com **au plus tard le 16 avril** et ne pourront être acceptées que dans la limite des dossards disponibles sur la course souhaitée au moment de la demande.

Tout engagement est ferme et définitif et ne donnera pas lieu à remboursement en cas de non-participation (sauf si vous avez pris l'option annulation), aucun report d'inscription sur une autre édition ne pourra être effectué.

Article 2 : Le soutien des Raisins du Trail à une association

Comme chaque année, l'association des Raisins du Trail soutient grâce aux fonds récoltés pendant l'évènement une association venant en aide à des enfants. Chaque participation permet de reverser 2€ par inscription à l'association « **Y'a plus K** ».

Objet de l'Association :

Le but de l'association est de promouvoir l'inclusion. Nous avons plusieurs idées de projets comme un parc de jeux inclusifs pour les enfants et encore plus d'autres idées. C'est grâce à votre adhésion que vous nous montrez votre soutien et que des projets pourront voir le jour.



<https://www.helloasso.com/associations/y-a-plus-k/adhesions/adhesion-association-y-a-plus-k>

Article 3 : Le retrait des dossards

Le retrait des dossards s'effectuera à la **salle des fêtes de Saint Julien** (69640) aux dates et horaires suivants :

- **le samedi 18 Avril à partir de 11h00 jusqu'à 18h00,**
- **le dimanche 19 Avril à partir de 4h00 et jusqu'à 30mn avant chaque départ de course.**

Vous devrez alors présenter :

1. **Justificatif d'inscription valide accompagné d'une pièce d'identité** pour les parcours trail (solo, duo ou équipe de 4). Inscription possible via le site ou directement sur place selon les modalités décrites précédemment.
2. **Pour les personnes mineures :**
Pour les personnes mineures, quelque soit leur nationalité, la participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire des documents suivants :
 - une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées. La licence Athlé entreprise est délivrée conformément aux Règlements généraux de la FFA.

- Un questionnaire relatif à son état de santé renseigné conjointement par l'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale, dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports (cf. annexe de la Circulaire administrative 2025-2026).
- Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de la FFA que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée en compétition datant de moins de six mois.

3. Pour les personnes majeures :

- Soit une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées.
- Soit une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.
- **Attention : La présentation des certificats médicaux n'est plus acceptée.**

Les licences délivrées par d'autres fédérations agréées ou délégataires ne permettent pas la participation à une compétition, à l'exception de celles délivrées par une fédération ayant conclu un partenariat avec la FFA prévoyant expressément la reconnaissance de leurs licences pour la participation à une compétition. La liste des fédérations partenaires entrant dans ce cas sont accessibles sur la réglementation des manifestations running 2026.

A défaut de présentation de ces documents, tout coureur se verra refuser la remise de dossard et l'accès au départ. Les documents fournis seront conservés en original ou copie comme justificatifs en cas d'accident. Aucun autre document ne pourra être accepté.

Article 4 : Droit à l'image

En s'inscrivant à l'une des épreuves de l'évènement la Saint Ju'Trail, chaque participant donne à l'organisation le pouvoir tacite pour utiliser toutes photos sur lesquelles il pourrait se trouver. Ces photos ne seront utilisées que dans le cadre de la promotion de l'évènement.

Article 5 : cadre règlementaire des inscriptions

Chaque coureur devra respecter un âge minimum en fonction des épreuves proposées.

| Nom du parcours | Distance | Dénivelé positif | Type de course | Catégorie minimale de participation du coureur |
|------------------------------|----------|------------------|---|--|
| Le Ballon | 660M | 5D+ | Parcours enfant non chronométré | 7/9 ANS- 10/11 ANS |
| Le Pot Parcours randonnée | 10km | 320D+ | Parcours randonnée non chronométré | Aucun âge minimal |
| Le Pot Course trail | 13km | 570D+ | Course chronométrée en solo, duo ou en équipe de 4 | Junior (2007/2008) |
| Le Magnum Course trail | 19Km | 800D+ | Course chronométrée en solo, en duo ou en équipe de 4 | Né en 2005 et avant |
| Le Tonneau Course trail | 39km | 2000D+ | Course chronométrée en solo, en duo ou en équipe de 4 | |
| Le Caveau Course trail | 68km | 3300D+ | Course chronométrée en solo | |

Article 6 : Points de contrôle et barrières horaires

Tous les départs se feront **au niveau du stade près de la salle des fêtes de Saint Julien (69640)**.

La course comprend des barrières horaires : si les coureurs ne franchissent pas les points de contrôle dans le temps imparti, ils seront mis hors de course et devront rendre immédiatement leur dossard.

| Nom du parcours | Distance | Dénivelé positif | Heure de départ | Point de contrôle et barrières horaires |
|-------------------------------------|----------|------------------|-----------------|--|
| Le Ballon | 660M | 5D+ | 11h00 | Aucun |
| Le Pot Parcours randonnée | 10km | 320D+ | 10h45 | Aucun |
| Le Pot Course trail | 13km | 570D+ | 10h30 | Points de contrôle aléatoire |
| Le Magnum Course trail | 19 km | 800D+ | 10h00 | Points intermédiaires de chronométrage + points de contrôle aléatoire |
| Le Tonneau Course trail | 39 km | 2000D+ | 8h30 | <ul style="list-style-type: none"> - 9KM / 645D+ : point de contrôle - 17km / 1 050D+ : max + 2h45 du départ Les coureurs seront invités à bifurquer sur un parcours raccourci qui leur permettra de finaliser la course pour une distance totale 32km et 1 700D+. - 32km / 1746D+ : max + 4h15 du départ Point de contrôle sortie du ravitaillement au parking du col de Saint Bonnet. A partir de ce point de contrôle, l'organisation ne prendra pas en charge les coureurs ayant été mis hors course. - Arrivée à Saint Julien au 39km / 2000D+ : max + 6h du départ |
| Le Caveau Course trail | 68km | 3300D+ | 5h00 | <ul style="list-style-type: none"> - 9KM / 645D+ : point de contrôle - 24km / 1425D+ : max + 4h00 du départ. Point de contrôle au ravitaillement - 45km / 2399D+ : max + 8h15 du départ Point de contrôle au ravitaillement - 60km / 3009D+ : max + 10h30 du départ Point de contrôle sortie du ravitaillement au parking du col de Saint Bonnet. A partir de ce point de contrôle, l'organisation ne prendra pas en charge les coureurs ayant été mis hors course. - Arrivée à Saint Julien au 68km / 3300D+ : + 12h00 du départ |

Pour tous les duos (39km, 19km et 13km) : le départ, les points de contrôle intermédiaires ou inopinés et l'arrivée doivent se faire obligatoirement en duo à Saint-Julien.

En cas d'abandon – hors accident sur le parcours, le coureur doit informer au plus tôt un bénévole ou appeler le numéro d'urgence de l'organisation (07.63.40.23.10), il remettra son dossard OBLIGATOIREMENT au PC course. **Le retour au village départ s'effectue par les propres moyens du coureur.**

Il est rappelé que chaque participant doit vérifier auprès de son assurance personnelle qu'il bénéficie bien des garanties de recherche et d'évacuation en cas d'accident.

Article 7 : Services sur place**Restauration :**

Deux types de restauration sont proposées lors de l'événement : des plateaux repas coureurs et accompagnants pour chacune des courses et une restauration rapide sur place en fonction des modalités suivantes. Lors de votre inscription, vous avez la possibilité de choisir un plateau coureur végétarien. Restauration rapide ouverte à tous tout le week-end.

| Nom du parcours | Distance | Dénivelé positif | Restauration course – à réserver avant la course |
|-------------------------------------|----------|------------------|--|
| Le Ballon | 660D+ | 5D+ | Plateau repas enfant compris uniquement pour l'inscription au forfait ballon – 10€ (course + plateau repas enfant) |
| Le Pot Parcours randonnée | 10km | 320D+ | Réservation du plateau repas : option à souscrire lors de l'inscription. |
| Le Pot Course trail | 13km | 570D+ | Réservation du plateau repas : option à souscrire lors de l'inscription. |
| Le Magnum Course trail | 19 km | 800D+ | Réservation du plateau repas : option à souscrire lors de l'inscription. |
| Le Tonneau Course trail | 39 km | 2000D+ | 1 plateau repas compris dans l'inscription par coureur |
| Le Caveau Course trail | 68km | 3300D+ | 1 plateau repas compris dans l'inscription par coureur |

Garderie :

Une garderie est prévue uniquement le jour de la course, soit le dimanche 19 Avril. **Elle est accessible uniquement aux enfants ayant au moins un de leurs parents participant aux épreuves proposées** par la Saint Ju'Trail et cela **uniquement à partir de 30 minutes avant la course** et durant le temps de la course sur laquelle le parent s'est inscrit. Le parent devra récupérer son enfant **maximum 30 minutes après son arrivée**.

Une participation de 10€ par enfant sera demandée. Elle comprend en plus du service de garderie, le repas enfant comprenant une portion de frites, une saucisse, une compote et une petite bouteille d'eau.

Article 8 : Equipements obligatoires

Chaque participant est responsable de son équipement. Il doit être adapté au format de course et aux conditions du jour de l'événement. Aucune assistance n'est autorisée en dehors des zones de ravitaillement.

Spécificités par parcours :

- Pour les parcours chronométrés (13km, 19km, 39km, 68km) : les chaussures de type trail sont conseillées,
- Pour le parcours de randonnée : les chaussures de type randonnée ou sport sont conseillées,
- Les bâtons sont autorisés sur le parcours de randonnée et sur toutes les courses. Les coureurs sont autorisés à prendre le départ avec des bâtons mais ils devront les conserver durant la totalité du parcours. De même, il est interdit de se procurer des bâtons au cours de la course.
- **Un gobelet individuel sera obligatoire sur l'ensemble des ravitaillements (68 km / 39km / 19 km / 13 km/parcours de randonnée).**

Spécificités du parcours du 68km :

Le parcours du 68km s'effectuera en semi-autonomie. Chaque coureur doit avoir la capacité de subvenir à ses besoins tout au long de la course. Il pourra être accompagné d'une assistance **uniquement sur chaque point de ravitaillement imposé** par l'organisation de course.

Il devra être équipé au départ et tout au long de la course du matériel **obligatoire** défini ci-après. Un contrôle sera effectué avant l'entrée dans le sas de départ la course.

L'absence d'un des équipements entrainera des pénalités de 10 minutes par équipement manquant ou défectueux voire l'exclusion de la course :

- Une lampe frontale chargée,
- Un gobelet individuel,
- Un réservoir liquide de 1,5L rempli entièrement au départ,
- Un sifflet,
- Une veste étanche avec capuche,
- Une bande élastique de façon à faire un bandage (100 x 6 cm),
- Une couverture de survie neuve, non dépliée et non découpée,
- Une réserve alimentaire de survie
- Un téléphone portable avec batterie chargée et qui devra rester allumé avec le numéro de l'organisation **0763402310**,
- Une pièce d'identité,
- Une poubelle / poche à déchets,
- Tour de cou ou bandeau/couvre-chef.

Un contrôle aléatoire de sac pourra être effectué sur le parcours à tout moment par l'organisateur (bénévole, signaleur, sécurité).

Il est **interdit de suivre** les participants sur TOUS les formats de l'évènement avec un véhicule motorisé ou non. Aucune aide extérieure, de quelque nature qu'elle soit, ne sera admise.

Article 9 : Balisage, respect des sites et ravitaillement

Les parcours seront rendus publics quelques jours avant l'évènement. Pour autant, ceux-ci ne sont accessibles **QUE** le jour de la course, afin d'éviter de déranger les différents habitants, propriétaires et exploitants dont les propriétés jalonnent le parcours.

Le balisage sera composé de fanions rouges ou de fanions personnalisés, de flèches et de panneaux. La rubalise peut être utilisée pour interdire l'accès à un chemin.

Sur les portions de routes, les participants doivent se conformer au code de la route et seront seuls responsables d'un éventuel manquement à ces règles. Les carrefours seront sécurisés par des signaleurs.

La course se déroule dans un milieu naturel. Chaque coureur ou randonneur doit le respecter. Ne pas jeter de débris, ne pas crier et respecter les animaux. Suivre le balisage en place, respecter scrupuleusement les tracés sans couper le parcours.

Tous les participants s'engagent à respecter le parcours à savoir l'itinéraire dans son intégralité et la propriété des sites traversés.

| Nom du parcours | Distance | Dénivelé positif | Heure de départ | Ravitaillements |
|-------------------------------------|----------|------------------|-----------------|--|
| Le Ballon | 660M | 5D+ | 11h00 | - Arrivée : Ravitaillement liquide |
| Le Pot Parcours randonnée | 10km | 320D+ | 10h45 | - 7km Ravitaillement liquide - Arrivée : Assiette marcheur |
| Le Pot Course trail | 13km | 570D+ | 10h30 | - 9 km Ravitaillement liquide - Arrivée : Ravitaillement solide et liquide |
| Le Magnum Course trail | 19km | 800D+ | 10h00 | - 9km Ravitaillement liquide - 11km Ravitaillement solide et liquide - Arrivée : Ravitaillement solide et liquide |
| Le Tonneau Course trail | 39km | 2000D+ | 8h30 | - 9km Ravitaillement liquide - 24km Ravitaillement solide et liquide - 30km Ravitaillement liquide - 32km Ravitaillement liquide et solide - Arrivée Ravitaillement solide et liquide |
| Le Caveau Course trail | 68km | 3300D+ | 5h00 | - 9km Ravitaillement liquide - 24km Ravitaillement solide et liquide - 45km Ravitaillement liquide et solide - 58km Ravitaillement liquide - 60km Ravitaillement liquide et solide - Arrivée : Ravitaillement solide et liquide |

Article 10 : Sécurité et assistance médicale.

Chaque participant est le seul responsable des risques qu'il prendra durant la compétition. L'organisation ne pourra être tenue pour responsable de tout désagrément rencontré dans le cadre de cette manifestation (blessure, etc.)

La sécurité est assurée par des signaleurs. Ils veillent à la sécurité des participants aux différents croisements avec les routes empruntées. Chaque participant se doit de prévenir l'organisation (les signaleurs) s'il croise un coureur en détresse pour que les équipes de secouristes le prennent en charge dans les meilleurs délais.

Article 11 : Classements et récompenses.

Un classement individuel sera établi pour chaque épreuve.

Des trophées et des lots seront remis aux :

- **Trois premiers hommes et trois premières femmes** du classement scratch pour chaque course trail sans distinction de catégorie d'âge. Dès leur arrivée, nous procéderons à la remise des récompenses. La présence des participants récompensés est obligatoire. En cas d'absence, les prix seront conservés par l'organisation.
- **Trois premiers duos du classement scratch pour chacune des courses concernées.** Un classement indépendant du classement en solo sera établi. Les récompenses liées au classement en solo et duo ne sont pas cumulables.
- **Trois premiers du challenge équipe de 4 pour chacune des courses concernées.** Un classement sera établi en cumulant le temps des 4 coureurs inscrits dans la même équipe.
- **Un challenge « club » est organisé.** Un trophée sera remis à l'association, le groupe ou le club le plus représenté et enregistré lors de l'inscription. Attention tous les coureurs devront être inscrits sous le **même nom d'équipe.**

Article 12 : Sanctions.

Tout participant surpris par l'organisation en train de jeter des déchets, de tricher, d'être assisté hors zone autorisée, de manquer de respect aux bénévoles ou à un concurrent peut se voir disqualifié. Aucune réclamation ne sera acceptée.

La course se déroule dans un milieu naturel. Chaque coureur ou randonneur doit le respecter. Ne pas jeter de débris, ne pas crier et respecter les animaux. Suivre le balisage en place, respecter scrupuleusement les tracés sans couper le parcours.

Article 13 : Modifications et annulation.

En cas de mauvais temps ou toutes autres conditions ne garantissant pas la sécurité des participants, l'organisation et l'équipe médicale se réservent le droit de modifier ou d'annuler une ou plusieurs épreuves. Aucun remboursement ne sera effectué.

L'organisation se réserve le droit de reporter ou non les inscriptions lors de l'édition suivante.

Sur présentation d'un justificatif médical couvrant la date de la course, l'organisation pourra accepter un report de dossard.

Article 14 : Assurance et responsabilité.

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances en lien avec leur licence. L'organisation rappelle qu'il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Un papier de décharge de responsabilité peut vous être demandé en amont ou le jour de la course.

Il est rappelé que chaque participant doit vérifier auprès de son assurance personnelle qu'il bénéficie bien des garanties de recherche et d'évacuation en cas d'accident.

Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsable en cas de vol.

L'organisation de la Saint Ju'Trail vous souhaite un bel évènement !

* * *